

CHAPITRE IX.

CHEMINS DE FER ET CANAUX.

PARTIE I.—CANAUX.

Aide du
gouvernement
aux
compa-
gnies de
chemins
de fer.

522. Dans les Indes et dans toutes les principales colonies anglaises, à l'exception du Canada, les chemins de fer ont été en partie, et dans certains cas entièrement, construits par le gouvernement, avec l'argent public et une forte partie des dettes publiques ont été encourues pour cette fin ; mais dans ce pays, le gouvernement n'a fait construire que l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard ; le premier a été construit à la demande du gouvernement impérial, et le second pour remplir les promesses faites à la province de l'Île du Prince-Edouard quand elle est entrée dans la Confédération. Le gouvernement a cependant toujours activement encouragé les entreprises privées et n'a pas dépensé moins de \$135,894,304, à diverses époques, en bonus à différentes compagnies de chemins de fer. Cette somme représente une forte partie de la dette publique, et comme on l'a déjà dit plus haut, rapporte des profits au pays, en général, mais ne rapporte rien au gouvernement. En outre de cela, le gouvernement a, en différents temps, fait des prêts à des compagnies de chemins de fer. Le montant de ces prêts est de \$21,201,314. La contribution des gouvernements provinciaux a été de \$24,036,307 et celles de différentes municipalités de \$13,461,224.

Premiers
chemins
de fer en
Canada.

523. Le premier chemin de fer en Canada fut ouvert le 21 juillet 1836, entre Laprairie et Saint-Jean, dans la province de Québec. Sa longueur était de 16 milles ; mais il y a eu si peu de progrès dans le développement des chemins de fer que